



Plan de protection COVID-19

**Concept cadre de protection pour les activités du club
Mis à jour le 9 septembre 2020.**

MESURES MISES EN PLACE PAR LE CLUB

Le déroulement du jeu et des entraînements se fait selon les règles d'hygiène et de distanciation sociale recommandées par l'OFSP et selon les instructions de la direction du centre sportif.

Un « **responsable Covid** » a été désigné par le Comité :

M. Fabrizio MARCUZZI, président > f.marcuzzi@hc3chene.ch / +41 76 822 21 74

Les **mesures sont communiquées** à tous les membres et sont affichées aux endroits propices. Les entraîneurs et le staff du club sont chargés d'informer et de faire respecter les règles sanitaires.

Il est recommandé d'utiliser l'**app SwissCovid**

> <https://ofsp.coronavirus.ch/application/swisscovid/>

REGLES GENERALES DE COMPORTEMENT

Entraînements et matchs seulement SANS symptômes !

De manière générale, **toute personne qui présente des symptômes A L'OBLIGATION DE rester chez elle et prendre contact au plus vite avec l'entraîneur ou l'administrateur d'équipe.** Cette consigne s'adresse aux joueurs, à leurs parents, aux accompagnant(e)s, aux coachs et aux officiels du club.

Les listes de présence des membres du club seront strictement mises à jour à chaque entraînement et à chaque match, et seront archivées pour faire office de **registre de traçabilité.**



Pour rappel, les symptômes typiques liés au Covid-19 sont :

- Toux (surtout sèche)
- Maux de gorge
- Insuffisance respiratoire
- Fièvre (38 °C), sensation de fièvre
- Douleurs musculaires suspects
- Perte soudaine de l'odorat et/ou du goût

Plus rarement : Maux de tête, Symptômes gastro-intestinaux, Conjonctivite, Rhume

Distanciation sociale et port de masque

La distanciation sociale de 1.5 m doit être maintenue en tout temps de l'arrivée à l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions d'équipe, dans les douches et les toilettes, après les entraînements et les matchs, lors de déplacements et voyages, etc.

Pour accéder aux installations intérieures du Centre Sportif (accès, couloirs, etc.) le port de masque est obligatoire pour les enfants de + de 12 ans et les adultes.

Règles d'hygiène à respecter

Lavage régulier des mains et/ou désinfection régulière des mains. Les mains doivent être lavées soigneusement avec du savon ou du gel hydroalcoolique avant et après chaque entraînement.

Registre de traçabilité

La tenue des listes de présence des personnes en lien avec l'activité du club est imposée par les autorités.

Sur demande de l'autorité sanitaire, les contacts étroits entre personnes doivent pouvoir être retracés durant les 14 jours suivants.

La traçabilité des personnes présentes, dès l'accès aux vestiaires depuis le couloir et dans le pourtour du périmètre de la glace, lors des entraînements et des matchs est assurée par une liste de présences des joueurs et joueuses, des coaches et des admins de chaque équipe qui seront présents lors des entraînements et des matchs.

Règles liées au retour d'un voyage à l'étranger

Pour les personnes en provenance de pays pour lesquels la Confédération impose une quarantaine :

- 10 jours de quarantaine à domicile et test PCR avant de retrouver l'équipe

En provenance de tous les autres pays :

- Si présence de symptômes : Quarantaine jusqu'à ce que le résultat du test PCR soit connu
- Si absence de symptômes : Un test PCR est fortement conseillé, par la suite Intégration à l'équipe, avec information sur les mesures d'hygiène/de protection

DEROULEMENT PENDANT LES ENTRAINEMENTS

Accès à la patinoire :

- **Joueurs et joueuses**
 - Afin de limiter le nombre de personnes présentes, l'accès à la patinoire doit se faire entre 20min et 5 min avant le début de la préparation physique. Se désinfecter les mains à l'entrée.
- **Accompagnant(e)s**
 - De manière générale, il est demandé aux parents d'accompagner leurs enfants jusqu'à la porte d'entrée de la patinoire et de ne pas accéder à l'intérieur du bâtiment. Les enfants seront attendus dehors, à la sortie du couloir.
 - Si pour une raison particulière, l'accompagnant(e) devait pénétrer à l'intérieur du bâtiment (couloir), il(elle) devra respecter les mesures mises en place par le Centre sportif, notamment porter obligatoirement un masque avant de pénétrer dans les bâtiments.

Vestiaires :

Les prescriptions en matière de distanciation (1,5m) et d'hygiène sont prioritaires.

Le port du masque est obligatoire (non fourni par le club).

Les mains doivent être désinfectées avant toute entrée et sortie du vestiaire.

Accès strictement limité : seul(e)s les joueurs, joueuses et les membres du staff préalablement définis ainsi que les arbitres sont admis(e)s.

L'accès aux vestiaires est strictement interdit aux parents et accompagnant(e)s.

Pour l'Ecole de glace et Ecole de hockey :

- Les enfants viennent changés. Les changements de vêtements dans la zone de location des patins ou les WC ne seront pas autorisés.
- Le lieu de rencontre se situe, non pas dans les vestiaires, mais à l'entrée de la patinoire côté restaurant. Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'à la location des patins pour les aider à se préparer puis devront remonter et se rendre sur les gradins pour assister à l'entraînement en respectant les recommandations du centre sportif.
- L'attente des enfants en fin de séance devra se faire à l'extérieur du bâtiment.

- Dans l'espace de location des patins, en cas d'affluence, le port du masque sera obligatoire pour tous les adultes et adolescents.

Temps dans les vestiaires et douches : dans la mesure du possible, les joueurs prendront leur douche à domicile afin de limiter le temps passé dans les vestiaires.

Entraînement :

Des gourdes et bouteilles individuelles sont obligatoires.
Les aliments ouverts sont interdits.

Accès aux espaces publics du centre sportif :

Toute personne désireuse d'assister à un entraînement pourra se rendre dans les espaces prévus à cet effet, principalement dans les gradins où se situe les places assises en respectant les recommandations du centre sportif pour le déplacement et l'utilisation de la zone.

Les personnes devront se désinfecter les mains et porter un masque si la règle de distanciation de 1.5m n'est pas respectée.

DEROULEMENT DES MATCHS

Le **registre de traçabilité** englobe l'équipe du HC3C, l'équipe invitée, les arbitres, les entraîneurs, les officiels, les fonctionnaires en cabine et le staff. L'enregistrement se fait à l'arrivée. Les joueurs et arbitres inscrits nominativement sur la feuille de match sont exemptés d'enregistrement.

Chaque personne (joueurs, arbitres, staff, etc.) qui pénètre dans le centre sportif doit obligatoirement porter un masque (non fourni par le club).

Déroulement de jeu

- Echauffement off-ice : en plein air et en petit groupe
- Echauffement on-ice : chaque équipe sur la moitié de la surface, accès séparé et échelonné
- Accueil avant match : entrée échelonnée des équipes et des arbitres, les équipes restent dans leur moitié de la surface de jeu, alignement des équipes sur la ligne bleue ; salut sans contact corporel, d'un signe de la crosse
- Après le match : les équipes s'alignent sur la ligne bleue, adieux d'un signe de la crosse, pas de poignée de main même en portant des gants, retour dans le vestiaire sans contact avec les autres joueurs ou le public, pas de discussions avec les fonctionnaires et les arbitres, les arbitres retournent dans leur vestiaire sans prendre congé

Banc des joueurs

- Le port du masque sur le banc n'est pas obligatoire pour les joueurs et entraîneurs.
- Des gourdes et bouteilles individuelles sont obligatoires.
- Les responsables du matériel travaillent toujours avec masque et gants.

Banc des pénalités

- Les règles de distanciation et d'hygiène doivent être respectées et mises en œuvre dans la mesure du possible.
- L'accès au banc des pénalités n'est autorisé que pour le fonctionnaire qui limite sa présence au strict minimum en portant un masque et des gants.

- Il est demandé aux arbitres de se désinfecter les mains régulièrement. Du désinfectant est disponibles pour eux au banc des pénalités

Cabine de chronométrage/REPORTER

- Les règles de distanciation s'appliquent également. Si cela n'est pas possible, le port du masque est obligatoire.
 - Des masques en nombre suffisant doivent obligatoirement être disponibles.
- Le nombre de personnes en cabine doit être réduit au minimum
- Il leur est demandé de se désinfecter les mains régulièrement. Du désinfectant est disponibles pour eux dans la cabine de chronométrage

Service médical

- L'infirmerie est conforme aux dispositions en matière d'hygiène et de distanciation.
- Le personnel médical porte un masque/une protection oculaire et des gants.

Buvette

- La buvette est agencée de manière à respecter le concept de protection pour la restauration
- Du gel hydroalcoolique est disponible
- Les consommations debout ou au bar sont interdites
- Les tables seront désinfectées
- Les personnes qui font le service portent un masque
- La nourriture est couverte.
- Le "libre-service" n'est pas autorisé.
- Des masques seront vendus à la buvette.
- Les clients sont tenus à la déclaration spontanée, pour faciliter l'enregistrement, un formulaire est mis à disposition.
 - Contenu de la liste de présence
 - Nom
 - Prénom
 - Date de naissance
 - Domicile
 - Numéro de téléphone
 - Adresse e-mail
 - Période de la présence dans le stade et aux alentours du stade
 - Sur la liste de présence, chaque personne confirme être exempte de symptômes et n'avoir pas séjourné dans un pays et/ou une région à risque durant les 14 jours précédents (déclaration spontanée).

DEROULEMENT DES MATCHS A L'EXTERIEUR

Transport en bus :

Dans les bus, seule une place sur deux est occupée, dans la mesure du possible une rangée sur deux seulement. **Si les règles de distanciation ne peuvent être respectées, le port du masque est obligatoire.**

Les parents, accompagnants qui prennent le car avec les enfants devront obligatoirement porter un masque.

Désinfection des mains avant d'entrer dans le bus.

Respecter les mesures sanitaires des clubs recevant.